MOUCHEROLLE À CÔTÉS OLIVE

Olive-sided Flycatcher
Contopus cooperi

- NICHEUR MIGRATEUR PEU COMMUN
- AIRE : STABLE ?
- EFFECTIFS : EN DIMINUTION

Christophe Buidin

Le Moucherolle à côtés olive est un grand voyageur : plus de 5 000 kilomètres séparent la forêt boréale, où il se reproduit, de ses quartiers d'hiver, dans la cordillère des Andes. Comme d'autres oiseaux qui capturent les insectes au vol, ses populations ont connu d'importantes diminutions partout où il niche : Forêts septentrionales du Canada et du nord des États-Unis, peuplements résineux d'altitude de l'Ouest américain et des Appalaches.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Le Moucherolle à côtés olive est largement réparti dans le Québec méridional. Il est bien représenté dans toutes les provinces naturelles à l'exception des Basses-terres du Saint-Laurent, où ses présences sont très localisées et sa probabilité d'observation quasi nulle. Cette probabilité est à peine plus élevée dans les Basses-terres de l'Abitibi et autour du lac Saint-Jean, où les habitats naturels ont été sensiblement modifiés par l'homme. En revanche, elle est forte dans la Pessière à mousses, domaine bioclimatique où sont d'ailleurs situés près de 60 % des points d'écoute où on a détecté l'espèce durant la campagne de terrain. Fait à souligner, l'abondance relative du Moucherolle à côtés olive est maximale dans l'ouest de ce domaine bioclimatique, qui regorge de milieux humides tels que tourbières et étangs de castors (Labbé, 2009; Ménard *et al.*, 2013).

Le Moucherolle à côtés olive a surtout été signalé en forêt coniférienne ou mixte. Il y est associé aux habitats ouverts riches en insectes volants comme les trouées produites par les perturbations (brûlis, parterres de coupe) et les milieux humides forestiers, pourvu qu'il s'y trouve de grands arbres morts (COSEPAC, 2007c).

SITUATION

Alors que l'aire de nidification du Moucherolle à côtés olive n'a pas changé d'un atlas à l'autre, sa probabilité d'observation a connu un recul marqué, notamment dans le sud des Laurentides méridionales et des Appalaches où l'espèce manque à l'appel dans de nombreuses parcelles. Sa « disparition » de la Montérégie est plus douteuse : on pense en effet que les oiseaux observés dans cette région pendant les travaux du premier atlas étaient des migrateurs tardifs. La probabilité d'observer l'espèce est restée élevée dans la Pessière à mousses ainsi qu'à Anticosti et sur le massif gaspésien.

Ce moucherolle a été désigné *menacé* par le COSEPAC en 2007, en raison du constat alarmant révélé notamment par l'analyse des données BBS : plus des trois quarts de la population nicheuse du Canada aurait disparu entre 1968 et 2006, et près d'un tiers de celle-ci de 1996 à 2006. Les effectifs de l'espèce sont également en chute libre aux États-Unis (Altman et Sallabanks, 2012). Cette situation découlerait de la déforestation massive en cours dans l'aire d'hivernage : près de 85 % des forêts des Andes ont été défrichées, surtout au profit de l'agriculture (COSEPAC, 2007c). À cela s'ajoutent le contrôle des feux en forêt commerciale et la raréfaction des insectes en raison de l'utilisation généralisée de pesticides (Environnement Canada, 2016a). Les phénomènes climatiques extrêmes pourraient aussi influer sur la quantité de proies et ainsi causer une mortalité accrue en période migratoire ou réduire la survie des jeunes (Altman et Sallabanks, 2012). Par ailleurs, ce moucherolle fréquente les peuplements éclaircis par les travaux forestiers, mais son succès reproducteur y serait moindre que dans les brûlis (Robertson, 2012). La prédation des nids par le Mésangeai du Canada peut également lui causer préjudice (Anctil *et al.*, 2017). Selon Drapeau *et al.* (2003), les pratiques sylvicoles imitant les perturbations naturelles (brûlage dirigé, rétention de chicots, rotation des coupes plus longue) pourraient s'avérer favorables à cet oiseau à l'avenir préoccupant.

Daniel Toussaint

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	556	694
NIDIFICATION PROBABLE	103	186
NIDIFICATION CONFIRMÉE	44	28
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**703**	**908**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**28,6 %**	**22,5 %**

POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	548
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	11-822

INDICES DE NIDIFICATION

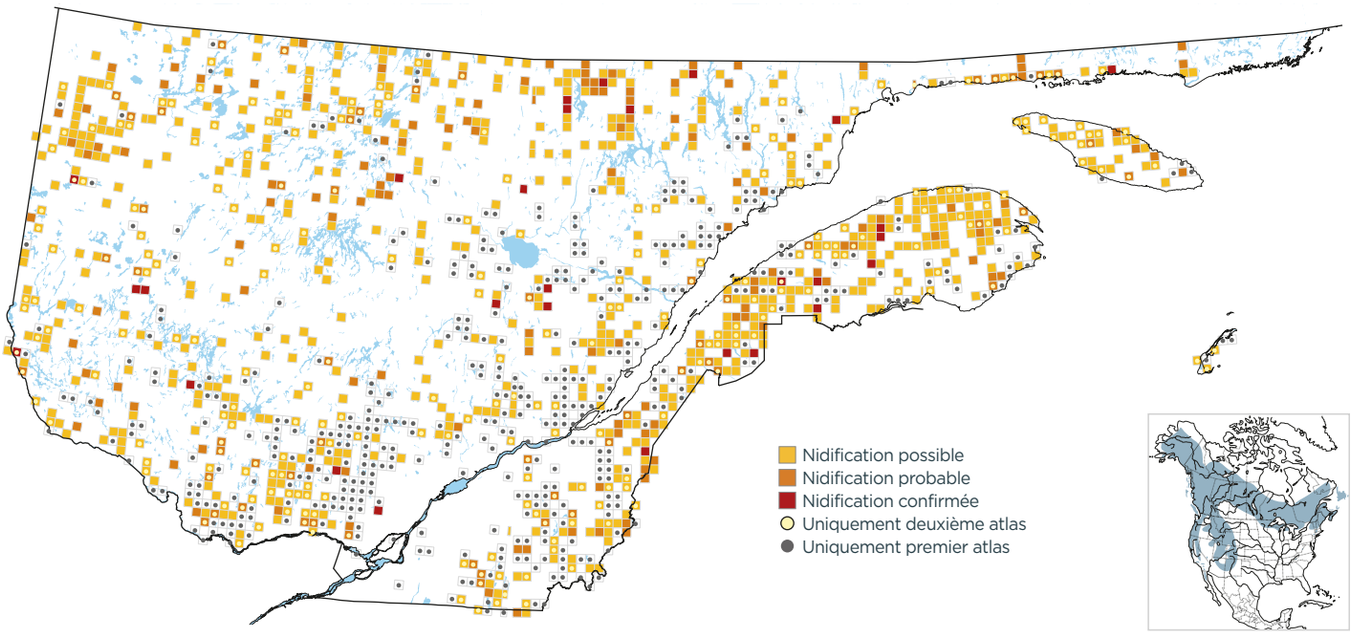

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

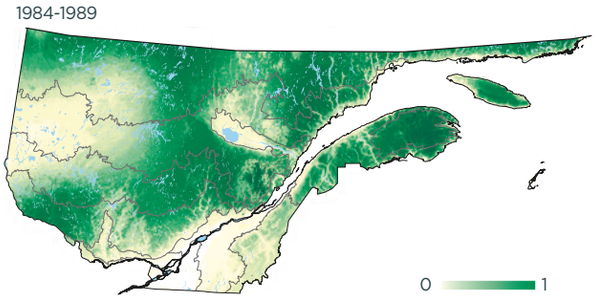

2010-2014

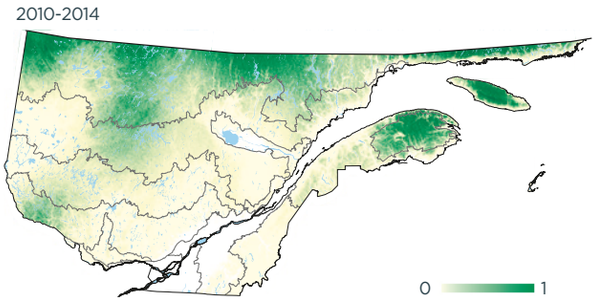

Variation

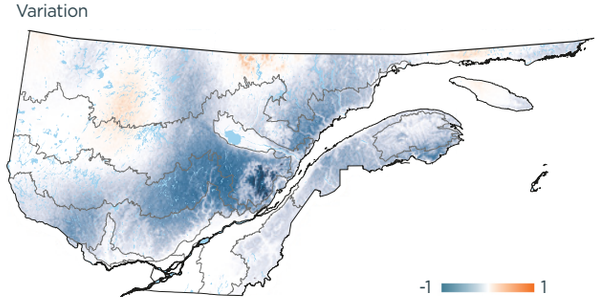

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

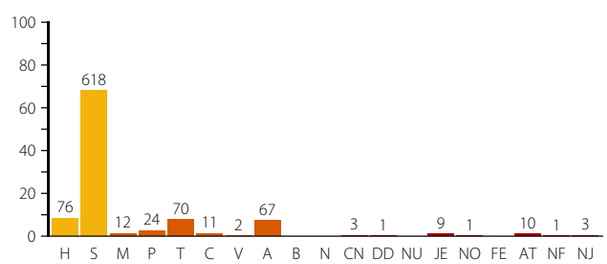

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

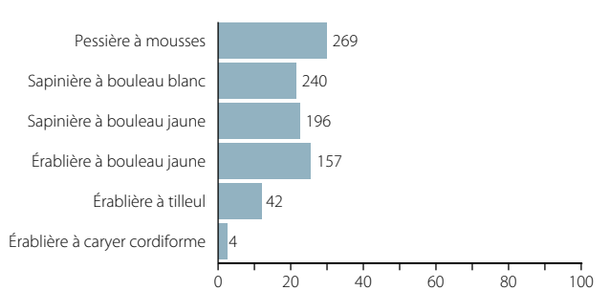
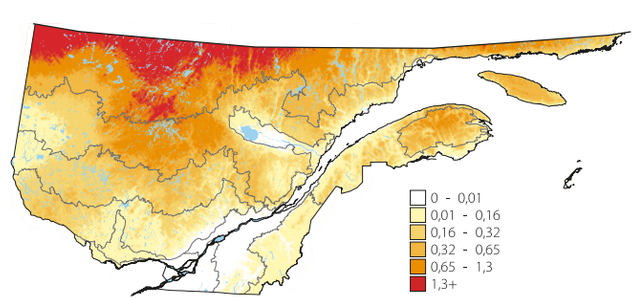
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)